

CRESS Nouvelle-Aquitaine

# FÉVRIER 2025

Tendances, analyses et évolutions économiques  
de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine



ÉCONOMIE  
SOCIALE ET  
SOLIDAIRE



## Note de conjoncture



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre avenir



REGION  
Nouvelle-  
Aquitaine



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



BANQUE des  
TERRITOIRES



**cress**

Chambre Régionale  
de l'Économie Sociale  
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

# SOMMAIRE

P.3  
ÉDITO

P.3  
ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

P.4  
L'EMPLOI EN NOUVELLE-AQUITAINE RÉSISTE MIEUX DANS L'ESS QUE DANS L'ÉCONOMIE CONVENTIONNELLE

P.5  
L'AUGMENTATION DES SALAIRES MOYENS DANS L'ESS RESTE INFÉRIEURE À CELLE DE L'ÉCONOMIE CONVENTIONNELLE

P.6  
EN NOUVELLE-AQUITAINE, UNE CROISSANCE DE L'EMPLOI ESS DERRIÈRE CELLE DE SES RÉGIONS LIMITOPHES

P.7  
L'EMPLOI ASSOCIATIF SE STABILISE ALORS QUE LES AUTRES FAMILLES CONTINUENT DE CROÎTRE

P.8  
L'EMPLOI ESS EN BAISSÉ DANS LES SECTEURS DES SERVICES, DE L'ENSEIGNEMENT, DES ARTS ET SPECTACLES ET DES SPORTS ET LOISIRS

P.10  
CLASSEMENT PAR ÉVOLUTION DÉPARTEMENTALE D'EMPLOIS ESS : LA GIRONDE EN PREMIÈRE ET LA CORRÈZE EN DERNIÈRE PLACE

P.12  
L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

P.16  
L'ESS À L'INTERNATIONAL

# L'ESSENTIEL

## CHIFFRES CLÉS ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE



256 710 salarié-es



20 651 établissements  
employeurs



11,8 % de l'emploi total



6,7 milliards d'euros  
de masse salariale brute

Source : Insee Flores 2021

## À RETENIR

- Entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024, l'emploi ESS a progressé de façon modérée en Nouvelle-Aquitaine (+0,6 %), contrairement aux effectifs de l'économie privée hors ESS qui reculent (-0,2 %).
- En comparaison régionale, la Nouvelle-Aquitaine est ainsi au-dessous de la moyenne nationale (+1,1 %) et de ses régions voisines. Le ralentissement amorcé l'année dernière se confirme ; à T2 2022, le glissement annuel s'établissait encore à +1,7 % au niveau régional, et à +2,2 % au niveau national.
- La hausse des salaires moyens par tête dans l'ESS néo-aquitain (+2,6 %) est supérieure au taux d'inflation (+2,0 %), mais inférieure à celle de l'économie conventionnelle. Cette hausse alimente malgré tout la croissance de la masse salariale ESS (+3,3 %), dont l'évolution annuelle est au plus bas depuis la crise liée au Covid-19.
- L'emploi associatif se stabilise. Les autres familles de l'ESS contribuent à l'évolution positive de l'emploi.
- L'emploi ESS est en baisse dans 4 secteurs : les services divers (en particulier les activités de soutien aux entreprises), l'enseignement, les arts et spectacles et les sports et loisirs. Il est en hausse dans les secteurs de la santé humaine, de l'action sociale et des activités financières et d'assurance.
- Entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024, la Gironde prend la première (+1,7 %) et la Corrèze la dernière place (-2,0 %) des évolutions d'emplois ESS départementales.
- Malgré un emploi fortement féminisé et des valeurs fortes, l'ESS a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre l'égalité femmes-hommes. Faible mixité des métiers, précarité des emplois féminins, plafond de verre et inégalités salariales caractérisent l'ESS. Des avancées sont cependant à noter, à découvrir dans le zoom en page 12.
- Grâce à une reconnaissance internationale croissante, des politiques publiques européennes favorables et des acteurs internationaux engagés - comme le GSEF - l'ESS profite actuellement d'une dynamique inégalée dans le monde. Le zoom en page 16 donne un aperçu de la diversité de l'ESS à l'international et des thématiques de travail communes.

# ÉDITO



## STÉPHANE MONTUZET

Président de la CRESS  
Nouvelle-Aquitaine

L'année 2024 et les difficultés économiques rencontrées n'ont fait qu'entamer une période complexe pour l'ESS, avec ses baisses budgétaires et une visibilité toujours aussi floue.

Constater que l'ESS a mieux résisté que l'économie conventionnelle en 2024 est une maigre satisfaction, qui nous permettra dans les semaines qui viennent de défendre nos modèles. Nous rassembler et rester solidaires sera plus que jamais nécessaire.

Pour cette note de conjoncture, nous avons fait le choix en concertation avec nos membres de proposer deux focus particulièrement d'actualité en cette année 2025.

L'année où Bordeaux reçoit le Forum mondial de l'ESS, Bordeaux GSEF 2025, nous souhaitons bien sûr vous proposer un éclairage sur les dynamiques européennes et internationales. Avec une nouvelle résolution de l'ONU en faveur de l'ESS et un plan d'action pour la promotion de l'économie sociale à l'échelle européenne, l'ESS profite actuellement d'une mise en valeur forte.

Le deuxième focus concerne l'enjeu de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, sujet dont la CRESS Nouvelle-Aquitaine s'est saisi depuis plusieurs années. Faire un constat objectif et mettre en lumière les inégalités qui traversent l'ESS nous permettra de mieux agir et de promouvoir l'égalité femmes-hommes au travers de politiques volontaristes. Accélérer les transformations sur ce sujet et devenir exemplaire est une nécessité.

Bonne lecture !

## Éléments de méthodologie

Les chiffres valorisés par l'Observatoire Régional de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (ORESS NA) dans cette note de conjoncture sont issus des données fournies par les Urssaf du Limousin, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine. En complément des données conjoncturelles, vous trouverez des chiffres clés par catégories juridiques, secteurs d'activité et départements issus du Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié 2021, Flores 2021, tenu à jour par l'INSEE sur une base annuelle.

Les données Urssaf couvrent le champ des établissements employeurs du secteur privé affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Celui-ci exclut donc les établissements relevant du secteur public, du régime agricole (affiliés à la MSA), ainsi que les particulier-ères employeur-ses.

Les variations mises en avant, sauf mention contraire, sont calculées selon un glissement annuel.

Le périmètre des structures de l'ESS est construit à partir des catégories juridiques appartenant aux familles suivantes : **coopératives, mutuelles, associations et fondations**. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales de l'ESS qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

### TOUT LE MONDE CONNAIT L'URSSAF ?

#### OUI MAIS NON !

Oui, parce que l'Urssaf pilote la collecte et la redistribution des cotisations nécessaires au financement du modèle social français. Elle sert les prestations sociales comme les retraites et garantit les droits sociaux.

Mais saviez-vous que l'Urssaf est actrice économique et accompagnatrice des entreprises, auxquelles elle apporte information et soutien en cas de difficultés par la mise en place de dispositifs d'aide ?

L'Urssaf intervient auprès de publics variés pour expliquer les cotisations, mener des actions préventives, proposer l'action sociale aux travailleur-euses indépendant-es, informer les porteur-euses de projet autant que les jeunes, les étudiant-es, les responsables associatifs, les collectivités ou les structures économiques du territoire telles que celles de l'ESS.

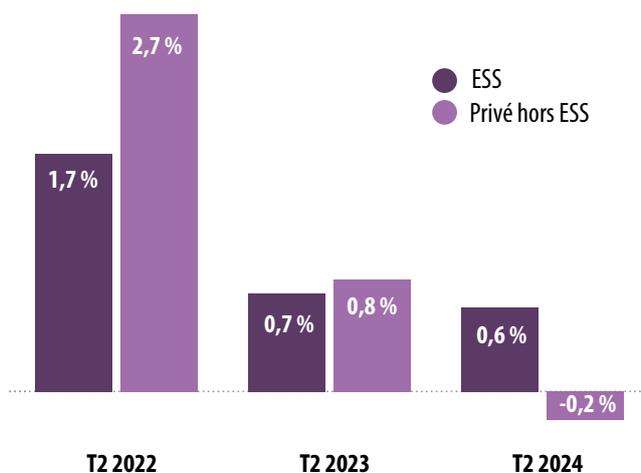
Plus d'informations en ligne et par mail :  
[partenariats.poitou-charentes@urssaf.fr](mailto:partenariats.poitou-charentes@urssaf.fr)



# L'emploi en Nouvelle-Aquitaine résiste mieux dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle

## Évolution annuelle de l'emploi dans l'ESS et le reste de l'économie privée

Source : URSSAF 2024, traitement ORESS NA



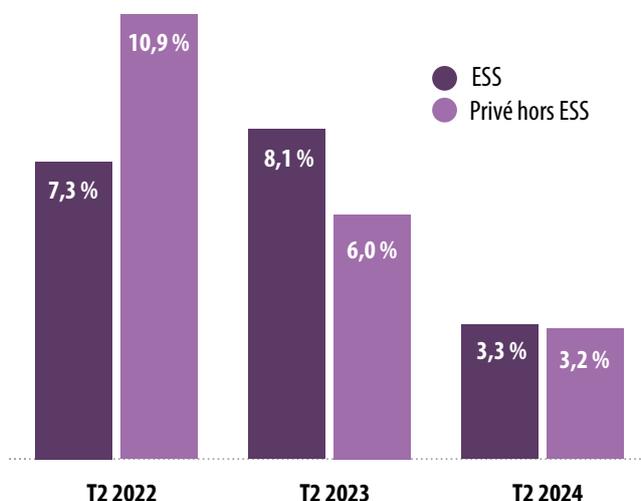
Après avoir fortement rebondi en 2021 et maintenu une bonne dynamique de création en 2022, **l'emploi ESS est caractérisé par un essoufflement de sa croissance en 2023**.

Entre T2 2023 et T2 2024, **le niveau de croissance annuel de l'emploi ESS reste positif**, contrairement au taux de croissance négatif de l'économie conventionnelle. Celle-ci est marquée par une baisse des emplois particulièrement notable dans le secteur du BTP, mais aussi du commerce et de l'hébergement-restauration.

Au niveau national, l'emploi ESS s'est développé de +1,1 % sur la même période, tandis que le privé hors ESS atteignait un taux d'évolution annuel de +0,1 %. **Le ralentissement amorcé l'année dernière se confirme ainsi.**

## Évolution annuelle de la masse salariale dans l'ESS et le reste de l'économie privée

Source : URSSAF 2024, traitement ORESS NA



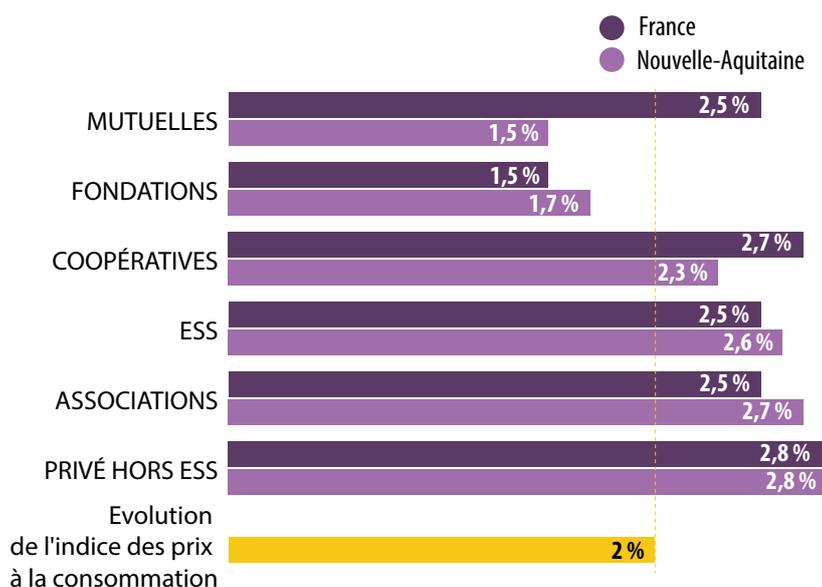
Entre T2 2023 et T2 2024, **la masse salariale soumise à cotisations sociales** (hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, prime Covid-19 et indemnités de chômage partiel), sous l'effet de la hausse des salaires moyens par tête (SMPT), **affiche une croissance élevée par rapport à celle de l'emploi.**

La croissance plus modérée des SMPT dans l'ESS (par rapport à l'économie conventionnelle) induit **une évolution similaire des masses salariales de l'ESS** et du privé hors ESS, malgré la différence de croissance de l'emploi.

# L'augmentation des salaires moyens dans l'ESS reste inférieure à celle de l'économie conventionnelle

## Évolution annuelle du salaire moyen par tête au 2<sup>e</sup> trimestre 2024

Source : URSSAF 2024, INSEE 2024, traitement ORESS NA

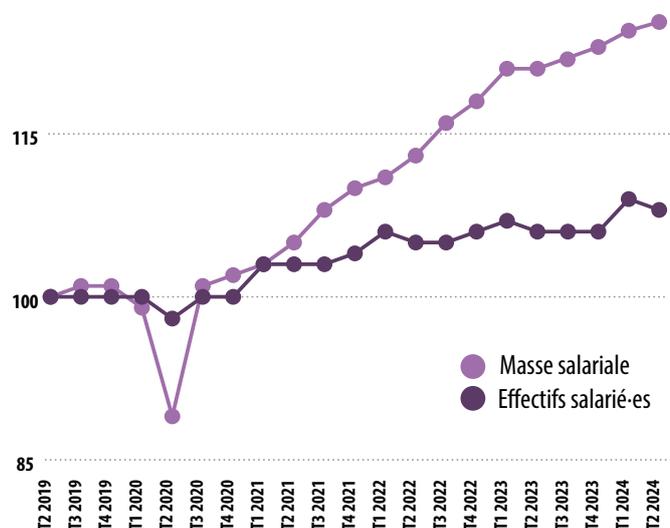


Le salaire mensuel moyen par tête (SMPT) dans le privé hors ESS augmente en un an de +2,8 % en France et en Nouvelle-Aquitaine. C'est supérieur au taux d'inflation national de +2,0 % sur une année. Ce ralentissement par rapport aux années précédentes peut s'expliquer, au moins en partie, par l'absence de revalorisation exceptionnelle du Smic (en dehors de celle du 1<sup>er</sup> janvier) depuis celle du 1<sup>er</sup> mai 2023.

Les évolutions annuelles du SMPT dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine (+2,6 %) et en France (+2,5 %) sont légèrement inférieures aux évolutions du SMPT du privé hors ESS. L'effet de rattrapage de l'année dernière des salaires du privé hors ESS par ceux de l'ESS a ainsi pris fin. Dans les mutuelles et les coopératives, le SMPT se développe en Nouvelle-Aquitaine moins bien qu'au national, tandis que les associations et les fondations présentent des évolutions de SMPT supérieures en Nouvelle-Aquitaine à celles de la France.

## Évolution trimestrielle des effectifs et de la masse salariale cvs<sup>1</sup> ESS de Nouvelle-Aquitaine (base 100 : T2 2019)

Source : URSSAF 2024, INSEE 2024, traitement ORESS NA



Dans les associations, les salaires moyens néo-aquitains augmentent de façon notable dans l'hébergement (+5,0 %) et la restauration (+12,1 %), mais baissent dans le secteur de l'aide à domicile (-1,8 %). Dans les mutuelles, les salaires moyens néo-aquitains sont à la hausse (+1,5 %) dans les secteurs des activités financières et d'assurance et de l'action sociale, mais à la baisse dans les mutuelles liées à la santé humaine. Quant aux coopératives, elles se démarquent cette année par des évolutions du salaire moyen néo-aquitain plus basses (+2,3 %) dans les secteurs du commerce et des activités financières et d'assurance qu'au niveau national.

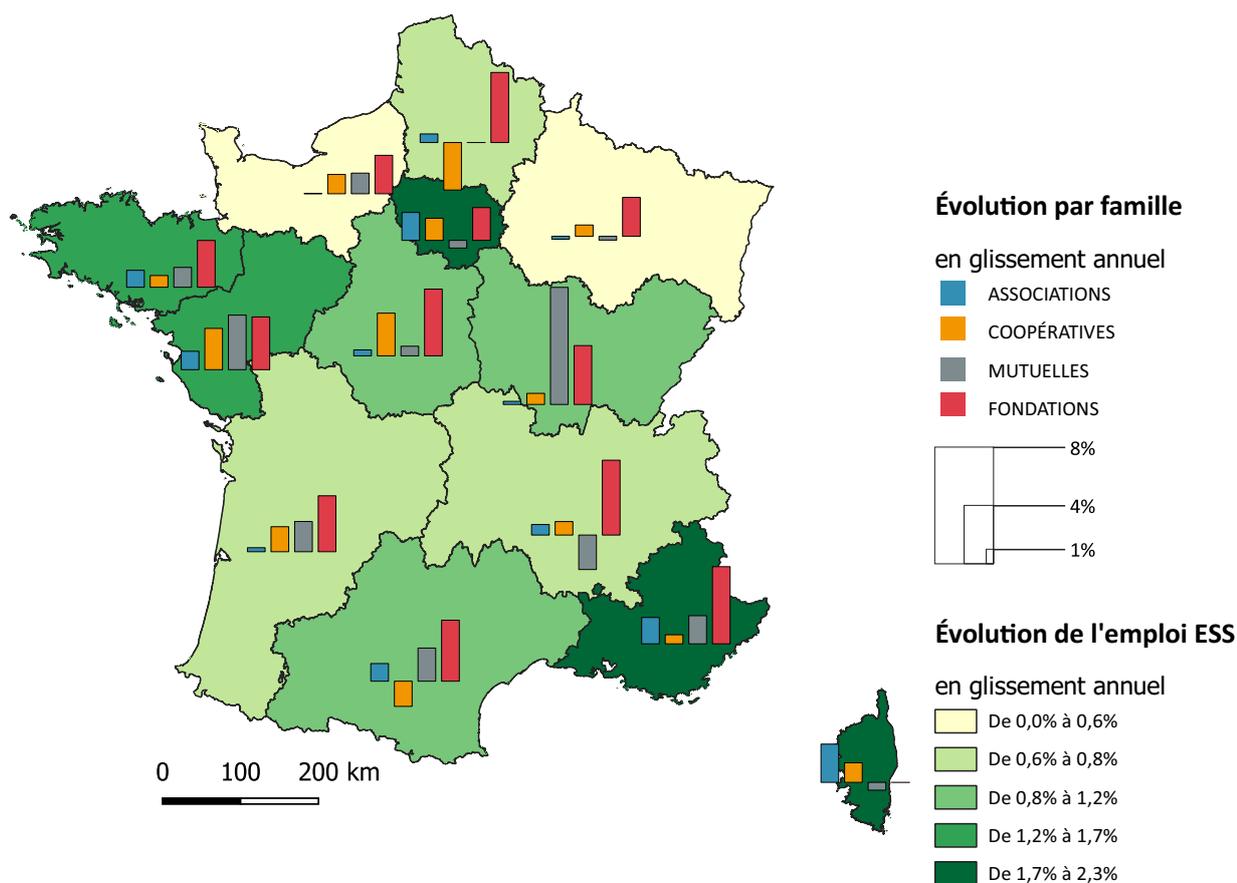
Corrigée des variations saisonnières, l'évolution trimestrielle illustre l'écart grandissant entre la masse salariale et les effectifs salariés ESS. Au deuxième trimestre 2024, on constate une baisse de l'emploi ESS tandis que la masse salariale poursuit sa croissance.

1. Sur la base des séries trimestrielles corrigées des variations saisonnières (« cvs ») de l'URSSAF Caisse nationale

# En Nouvelle-Aquitaine, une croissance de l'emploi ESS derrière celle de ses régions limitrophes

## Évolution de l'emploi dans l'ESS total et par famille entre T2 2023 et T2 2024

Source : URSSAF 2024, traitement ORESS NA \*Pour la comparaison nationale, il s'agit de la France hors Mayotte



Au niveau national, l'emploi ESS s'est développé de +1,1 % entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024. La région métropolitaine dont le taux d'évolution est le plus haut est la Corse (+2,3 %), et celle au taux d'évolution le plus bas est le Grand Est (+0,1 %) ; même les associations y voient leurs emplois diminuer.

Dans les régions où l'ESS se distingue par des évolutions supérieures à la moyenne nationale, les associations portent la croissance des emplois. À l'inverse, l'emploi associatif est en perte de vitesse dans les régions dont la croissance de l'emploi ESS est inférieure à la moyenne.

Dans toutes les régions métropolitaines (la Corse étant sous secret statistique), les fondations créent des emplois. Le taux d'évolution de l'emploi dans les fondations va de +2,2 % en Île-de-France à +5,3 % en PACA. La nature des emplois créés dans les fondations peut grandement varier, une partie étant due à des changements de statuts associatifs de l'action sociale et sanitaire en Fondations Reconnues d'Utilité Publique (FRUP).

Découvrez la diversité des politiques de soutien à l'ESS portées par les régions et les autres niveaux de collectivités locales recensées dans la cartographie des adhérent-es du RTES.



# L'emploi associatif se stabilise alors que les autres familles continuent de croître

Entre les 2<sup>e</sup> trimestres 2023 et 2024



## ASSOCIATIONS

- 17 080 établissements employeurs
- 188 930 salarié·es
- 74 % de l'emploi ESS

+0,2 % d'emplois  
+346 postes



## COOPÉRATIVES

- 2 785 établissements employeurs
- 40 971 salarié·es
- 16 % de l'emploi ESS

+1,2 % d'emplois  
+228 postes



## FONDACTIONS

- 154 établissements employeurs
- 8 081 salarié·es
- 3 % de l'emploi ESS

+3,7 % d'emplois  
+300 postes

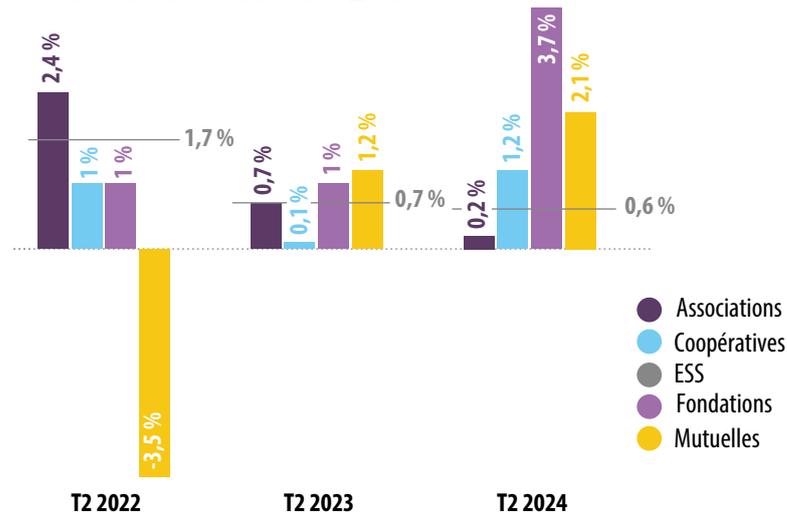


## MUTUELLES

- 632 établissements employeurs
- 18 728 salarié·es
- 7 % de l'emploi ESS

+2,1 % d'emplois  
+352 postes

## Évolution annuelle de l'emploi dans les familles de l'ESS



Les commentaires ci-après se concentrent sur l'évolution entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024.

Parmi les familles de l'ESS, les associations ont le taux d'évolution le plus bas. Avec +0,2 %, il reste cependant positif. La croissance de l'emploi ESS est assurée par **les autres familles de l'ESS qui atteignent toutes leur taux d'évolution le plus élevé des 3 dernières années.**

**Les créations d'emplois associatifs** se font dans les secteurs suivants : **action sociale, santé humaine et activités financières et d'assurance.** Dans les secteurs des services divers, non-classés, arts et spectacles, sports et loisirs et enseignement, l'emploi diminue. Le département où se crée le plus grand nombre d'emplois associatifs est la Gironde (+403 postes), celui où s'en détruit le plus grand nombre est la Corrèze (-116 postes).

**L'emploi coopératif** augmente en grand nombre dans les secteurs des activités financières et d'assurance et de l'action sociale. Il est porté par la dynamique du département de la Gironde, qui compte à lui seul 177 créations nettes de postes dans les coopératives.

**L'emploi mutualiste** croît non seulement dans le secteur des activités financières et d'assurance, mais aussi dans celui de la santé humaine. La croissance reste portée par les sièges sociaux installés dans les Deux-Sèvres (+188 postes), mais la Gironde et la Vienne se démarquent aussi par des augmentations notables en volume d'emplois : +149 et +48 postes.

Quant aux **fondations**, le taux d'évolution le plus élevé concerne les Deux-Sèvres (+66,3 %), la Gironde ayant le volume d'emplois créés le plus haut (+212 postes).

Le graphique ci-dessus permet de visualiser les évolutions des 3 dernières années de l'emploi ESS par famille.

Pour davantage d'informations sur les évolutions des années précédentes, consultez la note de conjoncture 2024.



# L'EMPLOI ESS EN BAISSÉ DANS LES SECTEURS DES SERVICES,

## ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI ESS PAR SECTEUR

### SANTÉ HUMAINE



**14 465 salarié-es**  
(6 % de l'emploi ESS)

**+ 2,5 % d'emplois** (364 postes en plus)

On note une augmentation des emplois ESS dans le secteur de **la santé humaine** en Nouvelle-Aquitaine, qui contraste avec l'évolution mitigée du privé hors ESS sur ce même secteur en région.

La hausse de l'emploi ESS (+1,4 %, soit 147 postes en plus) dans les **établissements hospitaliers** se poursuit ; il faut cependant noter que la majorité des emplois créés dans ce secteur le sont en Gironde.

L'évolution des emplois des **services de soins infirmiers** entre T2 2023 et T2 2024 montre une inversion de la tendance à l'œuvre les dernières années avec un taux de +1,9 %, soit 24 postes en plus.

Si les **centres de soins dentaires à but non lucratif** bénéficient en Nouvelle-Aquitaine d'une forte croissance de l'emploi (+9,9 %, soit 75 postes en plus), la grande majorité des emplois créés est concentrée sur 2 départements : la Gironde et la Charente.



**99 877 salarié-es**  
(39 % de l'emploi ESS)

**+ 1,3 % d'emplois** (1182 postes en plus)

L'emploi dans le secteur de **l'action sociale** croît dans tous les départements de Nouvelle-Aquitaine, à l'exception de la Charente et de la Corrèze.

**L'hébergement médico-social et social** poursuit sa croissance (+2,6 %, soit 1032 postes en plus). Toutefois, cette année, le taux d'évolution de l'emploi dans le privé hors ESS (+5,4 %) est plus de 2 fois supérieur à celui de l'ESS. Plus de 1 emploi ESS généré dans ce secteur sur 3 l'est dans le département de Gironde.

Le secteur de **l'aide à domicile** maintient une tendance négative de l'emploi. Celle-ci est cependant moins marquée que l'année dernière (-0,8 %, soit 114 postes en moins) - cf. zoom de la note de conjoncture 2023. 3 départements réussissent cette année à se démarquer par une évolution positive de l'emploi dans ce secteur : la Dordogne (+10,0 %), la Charente-Maritime (+3,4 %) et le Lot-et-Garonne (+1,7 %).

### ACTION SOCIALE

### ARTS ET SPECTACLES



**3 960 salarié-es**  
(2 % de l'emploi ESS)

**- 1,2 % d'emplois** (49 postes en moins)

Le secteur des **arts et spectacles** est caractérisé par une baisse d'emplois ESS.

Contrairement aux années précédentes, le **spectacle vivant** est marqué au niveau régional par un solde négatif d'emplois (-1,6 %). Au niveau départemental, les évolutions dans le **spectacle vivant** varient grandement : la Creuse exhibe un taux d'évolution de +28,6 % tandis que la Dordogne affiche une baisse de -18,2 %.



**12 354 salarié-es**  
(5 % de l'emploi ESS)

**- 0,5 % d'emplois** (56 postes en moins)

Le secteur des **sports et loisirs** comprend majoritairement des associations sportives, de loisirs et d'éducation populaire. Il avait perdu en volume le plus d'emplois lors de la crise sanitaire, puis avait fortement rebondi depuis. Entre T2 2023 et T2 2024, la tendance s'inverse.

4 départements conservent cependant des taux d'évolution positifs : la Dordogne, les Landes, la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques.

### SPORTS ET LOISIRS

# DE L'ENSEIGNEMENT, DES ARTS ET SPECTACLES ET DES SPORTS ET LOISIRS

D'ACTIVITÉ, ENTRE LES 2<sup>èmes</sup> TRIMESTRES 2023 ET 2024

## SERVICES DIVERS



**42 026 salarié·es**  
**(16 % de l'emploi ESS)**

**- 1,9 % d'emplois** (485 postes en moins)

Les **services divers** englobent des secteurs variés (activités commerciales, d'hébergement et de restauration, activités d'information et de communication, de soutien aux entreprises, activités immobilières, de transports et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services), dont l'évolution n'est pas uniforme.

Le **secteur du commerce** conserve une croissance dynamique dans l'ESS (+4,4 %), contrairement au privé hors ESS (-0,4 %). Les activités de **soutien aux entreprises** ont une baisse importante du niveau d'emploi dans l'ESS (-7 %), bien plus marquée que dans l'économie conventionnelle (-2,2 %).

## ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE



**34 191 salarié·es**  
**(13 % de l'emploi ESS)**

**+ 2,3 % d'emplois** (462 postes en plus)

Dans l'ESS, l'essentiel des **activités financières** est porté par des **banques coopératives**, tandis que la majorité des **activités d'assurance** sont assurées par des **mutuelles**.

La croissance de l'emploi dans le secteur est portée par les **mutuelles**, avec une hausse de +2,3 %, soit 283 postes en plus. L'évolution départementale est très contrastée : en volume d'emplois, ce sont les Deux-Sèvres et la Gironde qui concentrent les créations d'emplois mutualistes du secteur. 5 départements sur 12 voient les emplois dans les mutuelles diminuer.

L'emploi croît également avec une bonne dynamique dans les **banques coopératives** (+2,3 %, soit 170 postes), mais les créations d'emplois concernent majoritairement la Gironde.

## ENSEIGNEMENT



**27 328 salarié·es**  
**(11 % de l'emploi ESS)**

**- 0,8 % d'emplois** (122 postes en moins)

Le solde net de l'emploi ESS dans **l'enseignement** (formation initiale et continue, enseignement culturel et sportif) est négatif dans son ensemble.

Le département de la **Gironde continue malgré tout à avoir des effectifs en hausse** (+76 postes), mais les autres départements présentent des évolutions négatives ou très basses.

C'est un secteur majoritairement associatif, les pertes d'emplois concernent ainsi essentiellement la famille des associations. Les secteurs de l'enseignement secondaire technique ou professionnel et de l'enseignement supérieur restent créateurs d'emplois. La formation continue est principalement touchée par les pertes d'emplois.

# CLASSEMENT PAR ÉVOLUTION DÉPARTEMENTALE D'EMPLOIS ESS :



ASSOCIATIONS



COOPÉRATIVES



MUTUELLES



FONDACTIONS

## ÉVOLUTION ANNUELLE DE L'EMPLOI ESS

### GIRONDE

● 65 275 salarié-es  
(12,7 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,4 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+1,7 % d'emplois  
(+941 postes)

Évolution ↗ dans toutes les familles



+403 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+366)
- ↘ Services divers (-112)

Taux d'évolution :

- ↗ Activités financières et d'assurance (+5,8 %)

### CREUSE

● 5 422 salarié-es  
(25,6 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,9 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,9 % d'emplois  
(+ 37 postes)

Évolution ↗ dans



+17 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+35)
- ↘ Services divers (-6)

Taux d'évolution :

- ↗ Arts et spectacles (+8,5 %)

### LANDES

● 13 889 salarié-es  
(14,8 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,5 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,8 % d'emplois  
(+80 postes)

Évolution ↗ dans



+62 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+102)
- ↘ Services divers (-90)

Taux d'évolution :

- ↗ Non-classés (+10,1 %)

### DEUX-SÈVRES

● 26 689 salarié-es  
(24,5 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

+0,5 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+1,2 % d'emplois  
(+251 postes)

Évolution ↗ dans



-2 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Activités financières et d'assurance (+168)
- ↘ Aide à domicile (-27)

Taux d'évolution :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+4,1 %)

### LOT-ET-GARONNE

● 14 631 salarié-es  
(18,1 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,6 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,9 % d'emplois  
(+85 postes)

Évolution ↗ dans



+78 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Santé humaine (+89)
- ↘ Services divers (-101)

Taux d'évolution :

- ↗ Santé humaine (+18,6 %)

### DORDOGNE

● 14 858 salarié-es  
(16,7 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,6 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,3 % d'emplois  
(+30 postes)

Évolution ↗ dans



+50 postes

Volume d'emplois :

- ↗ Services divers (+60)
- ↘ Santé humaine (-86)

Taux d'évolution :

- ↗ Agriculture, industrie et construction (+10,7 %)

# LA GIRONDE EN PREMIÈRE ET LA CORRÈZE EN DERNIÈRE PLACE

PAR DÉPARTEMENT ENTRE LES DEUXIÈMES TRIMESTRES 2023 ET 2024

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

● 31 407 salarié-es  
(16,3 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

+0,4 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,3 % d'emplois  
(+60 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Autres actions sociales (+76)
- ↘ Enseignement (-80)

Taux d'évolution :

- ↗ Autres actions sociales (+2,5 %)

## Vienne

● 19 785 salarié-es  
(18,7 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,2 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

+0,0 % d'emplois  
(+5 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+92)
- ↘ Services divers (-132)

Taux d'évolution :

- ↗ Santé humaine (+14,6 %)

## CHARENTE-MARITIME

● 24 569 salarié-es  
(15,8 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,2 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

-0,1 % d'emplois  
(-10 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+101)
- ↘ Services divers (-108)

Taux d'évolution :

- ↗ Santé humaine (+4,5 %)

## HAUTE-VIENNE

● 14 661 salarié-es  
(17,0 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,7 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

-0,1 % d'emplois  
(-11 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Hébergement médico-social et social (+77)
- ↘ Non classés (-73)

Taux d'évolution :

- ↗ Santé humaine (+6,0 %)

## CHARENTE

● 15 047 salarié-es  
(16,1 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-1,0 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

-0,8 % d'emplois  
(-88 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Santé humaine (+33)
- ↘ Autres actions sociales (-58)

Taux d'évolution :

- ↗ Arts et spectacles (+9,1 %)

## CORRÈZE

● 10 477 salarié-es  
(17,9 % de l'emploi privé)

Taux d'évolution d'emploi du privé hors ESS :

-0,2 % d'emplois

Taux d'évolution des emplois ESS :

-2,0 % d'emplois  
(-147 postes)

Évolution ↗ dans



Volume d'emplois :

- ↗ Services divers (+46)
- ↘ Aide à domicile (-89)

Taux d'évolution :

- ↗ Services divers (+6,4 %)

## L'égalité femmes-hommes dans l'ESS

### › Égalité femmes-hommes dans l'ESS : sortir du déni

L'Économie Sociale et Solidaire agit pour une société plus juste et plus durable sur les territoires et entre les citoyen·nes. Pourtant, alors que l'égalité fait partie des valeurs fondamentales du fonctionnement de ses entreprises (1 personne = 1 voix), **l'ESS a encore beaucoup de chemin à parcourir en matière d'égalité femmes-hommes**. Faible mixité des secteurs d'activité, sous-représentation des femmes dans les postes de direction ou de présidence, persistance d'un écart salarial entre les hommes et les femmes, précarité de l'emploi qui touche davantage les femmes dans l'ESS...

C'est précisément parce qu'elle affiche des valeurs fortes que l'ESS a tendance à nier la persistance d'inégalités dans ses organisations. Pour mettre en cohérence ses valeurs et ses actions, l'ESS doit alors, comme toutes les organisations économiques, **mettre en œuvre des actions correctrices et des politiques volontaristes visant explicitement à promouvoir l'égalité réelle** dans tous les aspects de son fonctionnement.

### › Des avancées nationales et régionales en la matière

Dès 2011, le collectif femmESS a milité pour inscrire l'égalité femmes-hommes dans l'économie sociale et solidaire (ESS), et notamment dans la loi ESS de 2014. Cette loi a instauré l'obligation d'un rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS, géré par une commission du Conseil supérieur de l'ESS, et en a fait un critère du guide des bonnes pratiques pour les structures de l'ESS. En 2018, un Observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS a été créé par le CNCRESS (devenu ESS France) mais interrompu faute de moyens. ESS France continue d'agir via des projets comme le **matrimoine de l'ESS**<sup>2</sup>, valorisant les femmes qui ont contribué à la connaissance, la reconnaissance et au développement de l'ESS ; et le **projet CAPSE**<sup>3</sup> (Collective Action for Parity in the Social Economy), accélérant la parité dans les têtes de réseaux ESS européens. En Nouvelle-Aquitaine, un groupe de travail égalité femmes-hommes dans l'ESS a été animé par la CRESS de 2017 à 2019, et plusieurs parcours dédiés ont été intégrés au Forum national de l'ESS à Niort pendant les éditions 2019 et 2021. Enfin, à la suite d'un groupe de travail et grâce à l'engagement de ses administrateur·rices, la CRESS Nouvelle-Aquitaine a adopté des statuts paritaires en 2021.

## Une variété de défis

### Urgence dans les gouvernances

Les femmes restent sous-représentées dans les instances de gouvernance : 36 à 39 % de présidentes d'associations, 4 à 50 % d'administratrices dans les coopératives, 24 % de femmes dans les conseils d'administration des mutuelles, dont seulement 13 % sont présidentes.

Des guides et programmes de formations à destination des réseaux et fédérations de l'ESS sont mis en place via le projet CAPSE, partagez-les !



### L'ESS EST L'ÉCONOMIE LA PLUS FÉMINISÉE

Part des femmes dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine 65,3 %  
(contre 42,6 % dans l'économie conventionnelle)

Source : INSEE Flores 2020, traitement ORESS NA

### Où sont les entrepreneuses ?

Les femmes ne représentent qu'1 entrepreneur·e social·e sur 3. Les femmes sont les cibles de programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat spécifique depuis de nombreuses années.

### L'ESS protège-t-elle ses travailleuses ?

Il n'existe pas de chiffres précis sur la prévalence des violences sexistes et sexuelles au travail dans l'ESS. La culture de l'engagement et les valeurs affichées de l'ESS peuvent paradoxalement freiner la prise de conscience et la dénonciation des violences.

Des entreprises mettent déjà en œuvre des politiques de prévention en s'appuyant sur les syndicats et les CSE. Des organismes de formation sont capables d'accompagner ces politiques d'entreprises (CIDFF Nouvelle-Aquitaine, associations régionales de la FNSF (Fédération Nationale Solidarité Femmes), ...).

2. <https://www.ess-france.org/matrimoine-de-l-ess>

3. <https://www.ess-france.org/le-projet-europeen-capse-sur-la-parite-fh>

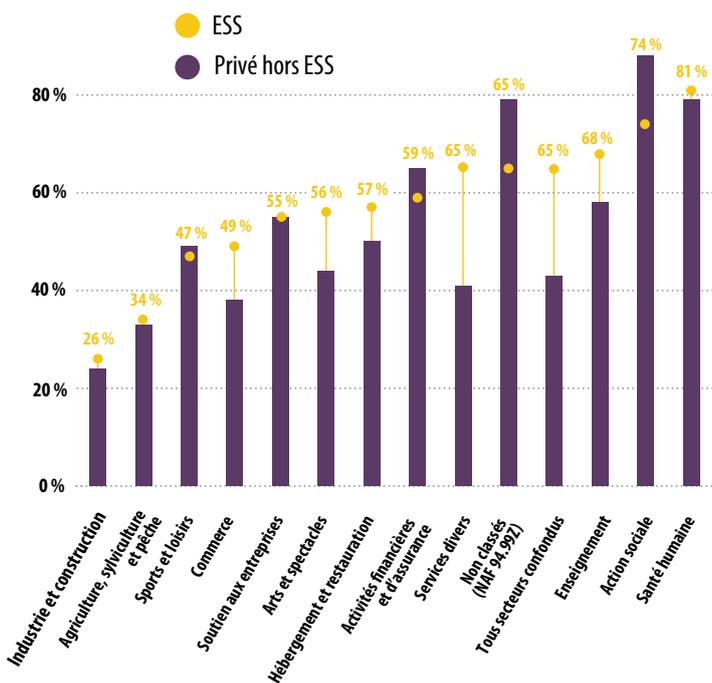
# FOCUS SUR LES INÉGALITÉS FACE À L'EMPLOI

## UNE FAIBLE MIXITÉ<sup>4</sup> DES MÉTIERS

La part la plus importante des femmes dans l'ESS s'explique par le poids que pèsent certains secteurs hautement féminisés dans l'ESS. C'est le cas de **l'action sociale (40 % de l'emploi ESS, 74 % de femmes), de l'enseignement (11 % de l'emploi ESS, 68 % de femmes), et des activités financières et d'assurance (13 % de l'emploi ESS, 59 % de femmes).**

### Part des femmes par secteurs d'activité

Source : INSEE Flores 2020, traitement ORESS NA



De plus, on trouve dans **certains secteurs une proportion plus importante de femmes dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle** : sports et loisirs, arts et spectacles, hébergement-restauration, services divers et enseignement.

### 10 métiers avec la part la plus importante de femmes dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine

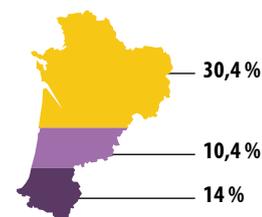
Source : INSEE BTS 2019, traitement ORESS NA

Métiers	effectifs féminins ESS	part des femmes dans l'emploi ESS
72 - Secrétaires	5 888	96,15 %
06 - Aides à domicile, aides ménager(ère), travailleur(se)s familiales	16 207	95,84 %
73 - Secrétaires de direction, assistant(e)s de direction (non cadres)	1 140	93,67 %
71 - Puéricultrices	2 665	93,41 %
34 - Conseiller(ère)s en économie sociale familiale	1 059	92,41 %
09 - Aides-soignants	8 510	91,75 %
50 - Infirmier(ère)s	5 162	89,37 %
26 - Cadres infirmier(ère)s et assimilés	560	88,19 %
48 - Enseignant(e)s du primaire	2 843	88,05 %
70 - Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)	1 399	86,79 %

4. La mixité : C'est la présence de femmes et d'hommes dans un même emploi, une même catégorie professionnelle ou un métier, sans être forcément paritaire. Par convention, la mixité est atteinte lorsque les femmes et les hommes représentent une part comprise entre 40 % et 60 % des effectifs de la branche, du métier, de la catégorie professionnelle ou de l'emploi.

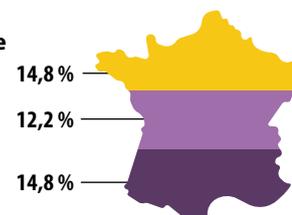
### > Quelle part les métiers mixtes représentent-ils dans l'emploi ?

#### En Nouvelle-Aquitaine



- Dans l'ESS
- Dans l'économie conventionnelle
- Dans le secteur public

#### En France



Globalement, **l'économie française est caractérisée par la non-mixité des métiers**. Sur 81 familles professionnelles, plus de 50 % des femmes en emploi appartiennent à 12 familles, plus de 50 % des hommes en emploi appartiennent à 8 familles. Ces familles sont non-mixtes, sauf exceptions. L'ESS n'échappe pas à ce phénomène de non-mixité des métiers, même si la part de métiers mixtes est plus haute dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle.

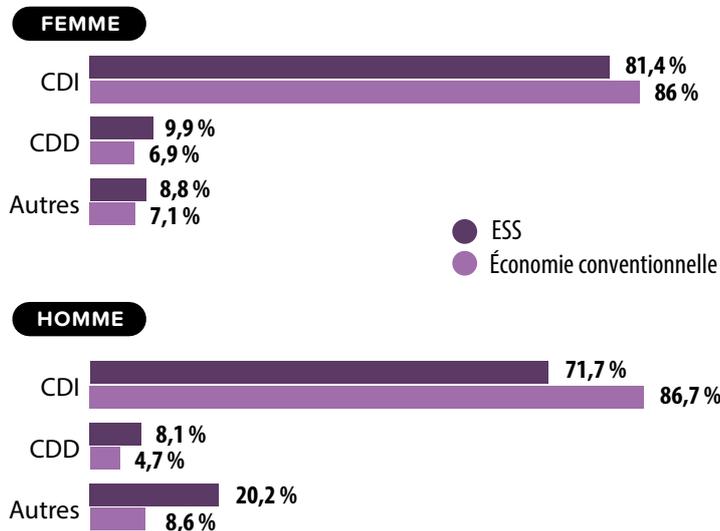
Ces 10 métiers, dont la part de femmes est supérieure à 85 %, témoignent d'une forte ségrégation : ils concernent près du tiers des femmes salariées de l'ESS. On y retrouve notamment les métiers du « care », qui se caractérisent par des conditions d'emploi plus précaires (temps partiel, faible rémunération, évolution de carrière réduite).

# UNE PLUS GRANDE PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

## Un recours plus fréquent aux contrats à durée déterminée (CDD)

### Part d'emplois selon le type de contrat

Source : INSEE BTS 2019, traitement ORESS NA



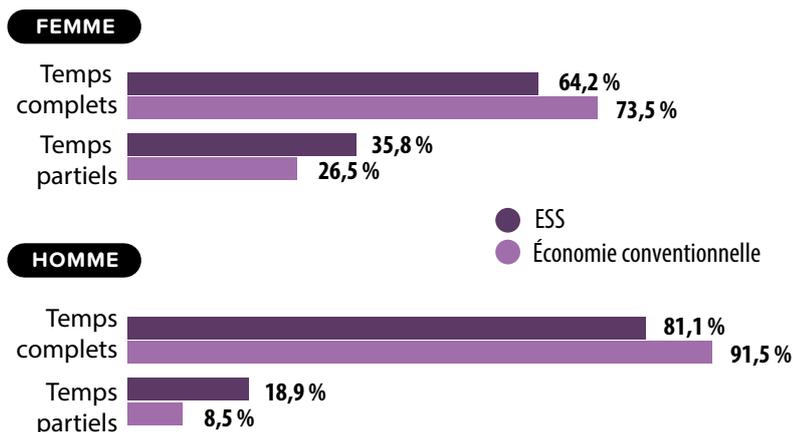
Le recours au CDD est plus fréquent dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle. Cette situation peut résulter de la situation propre aux associations, pour lesquelles il peut être compliqué de se projeter à long terme et de favoriser l'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI).

Parmi les personnes en CDD dans l'ESS, 70 % sont des femmes, alors qu'elles représentent 65 % des effectifs. Cependant, les contrats « autres » (apprentissage, contrat de travail temporaire, autres contrats de travail), par nature plus précaires que les CDD, sont majoritairement tenus par des hommes (55 %).

## Les femmes davantage concernées par le temps partiel

### Part d'emplois à temps partiel

Source : INSEE BTS 2019, traitement ORESS NA



La part d'emplois à temps partiel est plus importante dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle, indépendamment du genre. Cela peut s'expliquer par la typologie des emplois proposés et les secteurs d'activité dominant l'ESS (l'action sociale et médico-sociale, le sport, l'animation recourent beaucoup aux contrats à temps partiel).

35,8 % des femmes travaillent à temps partiel dans l'ESS, contre 18,9 % des hommes.

## Des cumuls de précarité

Dans l'ESS, les femmes représentent 73 % des CDD à temps partiel, alors qu'elles représentent 65 % des effectifs.

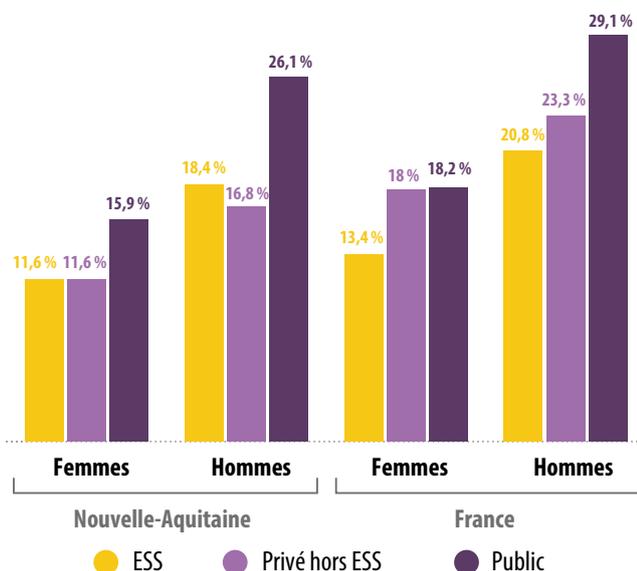
Le secteur de l'action sociale (40 % des emplois ESS, composé à 74 % de femmes) cumule les situations de précarité : les femmes représentent 80 % des personnes en CDD et 83 % des personnes travaillant à temps partiel.

# PLAFOND DE VERRE ET INÉGALITÉS SALARIALES

## Un plafond de verre toujours présent

### Part des cadres

Source : INSEE Flores 2020, traitement ORESS NA



Le **plafond de verre** signifie la difficulté pour les femmes d'accéder aux postes à responsabilités. Dans tous les secteurs professionnels, plus on monte dans la hiérarchie, moins la part des femmes est élevée. On parle également de ségrégation verticale. **Ce constat est valable dans tous les champs de l'économie.**

En Nouvelle-Aquitaine, les femmes ont autant de chance d'être cadre dans l'ESS que dans l'économie conventionnelle ! Les hommes ont même plus de chance d'être cadre dans l'ESS que dans le privé hors ESS. La situation au national est différente : le privé hors ESS a une proportion de cadres plus importante que l'ESS, indépendamment du genre.

Dans l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, un homme a 1,5 fois plus de chance d'être cadre qu'une femme et 54 % des cadres sont des femmes, alors que 65 % des effectifs globaux ESS sont des femmes.

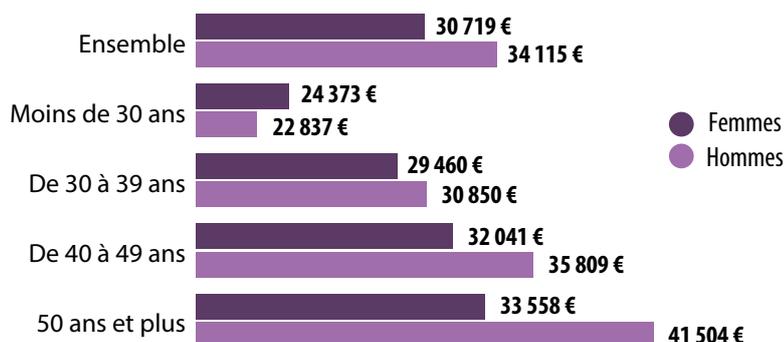
## Des inégalités qui se retrouvent aussi dans les salaires

Dans l'ESS, dans l'économie conventionnelle comme dans le secteur public, les femmes gagnent moins que les hommes. Cependant, le salaire net horaire médian féminin dans l'ESS (11,4 €/h) est supérieur à celui des femmes dans l'économie conventionnelle (10,8 €/h). L'écart de salaire net horaire médian entre femmes et hommes est aussi moins important dans l'ESS (0,3 €, soit 2,6 %) que dans l'économie conventionnelle (1,3 €, soit 12 %).

Les écarts de salaire entre femmes et hommes dans l'ESS sont liés à plusieurs facteurs. La ségrégation professionnelle joue un rôle important, avec une concentration des femmes dans des secteurs traditionnellement moins rémunérateurs et une sous-représentation dans les postes de direction. De plus, beaucoup d'entre elles travaillent à temps partiel ou ont des contrats précaires. Les discriminations structurelles, comme le plafond de verre et la dévalorisation des métiers féminisés, contribuent également à ces inégalités. Par ailleurs, des facteurs sociétaux tels que l'impact de la parentalité sur les carrières et la persistance des stéréotypes de genre viennent renforcer ces disparités. Enfin, le retard dans la mise en place de mesures concrètes pour l'égalité salariale et la faible application des obligations légales, notamment dans les petites structures non soumises aux réglementations, accentuent encore ces écarts.

### Salaire annuel brut en euros

Source : INSEE BTS 2019, traitement ORESS NA



Si l'on rapporte la masse salariale brute annuelle au nombre d'équivalents temps plein (ETP) sur l'année, on calcule le **salaire annuel brut en euros par ETP**. Celui-ci est **11 % plus élevé pour les hommes que pour les femmes dans l'ESS**. Hommes et femmes voient leur salaire annuel brut augmenter avec l'âge. Mais, tandis qu'avant 30 ans, les femmes ont en moyenne un salaire brut plus élevé que les hommes, la relation s'inverse pour les plus de 30 ans. Les écarts de salaire annuel brut se creusent avec l'âge, reflétant des inégalités fortes dans la progression de carrière entre les hommes et les femmes. Après 50 ans, l'écart atteint son maximum, les hommes gagnant alors près de 24 % plus que les femmes. Cela résulte en partie du positionnement des femmes de 50 ans et plus sur des emplois plus précaires.

# L'ESS à l'international

## L'ESS : UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE CROISSANTE

L'élan de soutien politique pour l'ESS a considérablement crû ces dernières années. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) puis les Nations Unies ont travaillé à la reconnaissance de la contribution économique, sociale et écologique de l'ESS.

Le 10 juin 2022, le Conseil de l'OCDE a adopté une recommandation sur l'ESS et l'innovation sociale<sup>4</sup>. Le 22 juin 2022, la Conférence internationale du travail a adopté une résolution sur le travail décent et l'ESS<sup>5</sup>, suivis d'une stratégie et d'un plan d'action<sup>6</sup>. Finalement l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 18 avril 2023 une résolution intitulée « Promouvoir l'ESS au service du développement durable »<sup>7</sup>. Cette résolution dote non seulement l'ESS d'une définition internationale officielle, mais reconnaît également son potentiel à contribuer aux Objectifs de Développement Durable (ODD)<sup>8</sup>. Cette résolution est actualisée et signée par de nombreux pays le 20 novembre 2024.

## ESS FRANCE, CHAMBRE FRANÇAISE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

[WWW.ESS-FRANCE.ORG](http://WWW.ESS-FRANCE.ORG)



ESS France est l'organisation qui porte la voix de référence de l'ESS en France. Elle fédère les organisations nationales représentant les différentes formes statutaires de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales) ainsi que les chambres régionales de l'ESS (CRESS).

**Céline Corvisy-Millierat,**  
Responsable des affaires européennes  
et internationales à ESS France

*En 2020, en réponse à l'orientation favorable à l'ESS de la Commission européenne, le conseil d'administration a souhaité accentuer son plaidoyer au-delà de la France. Depuis, une acculturation et une sensibilisation de notre écosystème aux enjeux européens et internationaux de l'ESS est l'une de mes missions récurrentes. En coopération étroite avec les présidences et la direction, je coordonne, anime et supervise la mise en œuvre des stratégies de développement, de promotion et partenariales pour renforcer l'expertise d'ESS France sur ces sujets. Un travail d'influence de l'ESS française sur l'ESS européenne permet à ESS France de [...] travailler un plaidoyer qui aboutit à des prises de position législatives, politiques et techniques fortes pour défendre l'ESS et l'inclure durablement dans les dynamiques de planification européennes et internationales. »*

**Stéphane Montuzet,**  
Vice-Président, en charge de l'Europe  
et de l'international à ESS France

*La création d'une Vice-Présidence Europe et internationale en juin dernier au sein d'ESS France acte une ambition et une réalité au regard du rôle reconnu et prépondérant d'ESS France sur les enjeux et cadres européens de l'ESS. Les reconnaissances par l'OIT (Organisation Internationale du Travail) et l'ONU nous invitent à agir plus et à construire des réponses internationales à des enjeux mondiaux. La complémentarité avec l'organisation internationale qu'est le Global Social Economy Forum (GSEF) basé à Bordeaux est évidente ; il est logique que la CRESS Nouvelle-Aquitaine assume ces deux vice-présidences, permettant une meilleure cohérence de ses actions. Le Forum mondial d'octobre 2025 sera un moment fort des missions que nous assumons. »*

4. <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0472%20%20>

5. <https://www.ilo.org/resource/ilc/110/resolution-concerning-decent-work-and-social-and-solidarity-economy>

6. <https://www.ilo.org/resource/gb/346/follow-resolution-concerning-decent-work-and-social-and-solidarity-economy>

7. [https://unsse.org/wp-content/uploads/2023/05/A\\_RES\\_77\\_281-EN.pdf](https://unsse.org/wp-content/uploads/2023/05/A_RES_77_281-EN.pdf)

8. [https://social-economy-gateway.ec.europa.eu/about-social-economy/social-economy-worldwide\\_en?etran=fr&prefLang=fr#around-the-globe](https://social-economy-gateway.ec.europa.eu/about-social-economy/social-economy-worldwide_en?etran=fr&prefLang=fr#around-the-globe)

9. Au niveau européen, on parle d'économie sociale et pas d'ESS <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52021DC0778&qid=1644937802979>

10. [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:C\\_202301344](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=OJ:C_202301344)

11. [https://social-economy-gateway.ec.europa.eu/index\\_en](https://social-economy-gateway.ec.europa.eu/index_en)

## LES THÉMATIQUES DU GSEF



Global Forum  
for Social and Solidarity  
Economy

En cohérence avec ses missions et la volonté politique de ses adhérent-es, le GSEF anime des groupes de travail stratégiques entre collectivités et réseaux de la société civile sur des thématiques transversales et internationales.

Le GSEF – Global Forum for Social and Solidarity Economy – est une association internationale de gouvernements locaux et de réseaux de la société civile engagés dans la promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) en tant que moyen de parvenir à un développement local inclusif et durable. Le GSEF est coprésidé par un gouvernement local (représenté par le maire de la ville présidente) et par un représentant de réseaux de la société civile ; actuellement, il s'agit de la Ville de Bordeaux et de la CRESS Nouvelle-Aquitaine. Le GSEF regroupe 75 membres en provenance de 36 pays sur les cinq continents, dont 26 gouvernements locaux et 35 réseaux de l'ESS.

### LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

Les collectivités locales jouent un rôle fondamental pour faciliter et encourager les pratiques d'achats responsables sur leurs territoires afin de transformer les politiques d'achat en moteurs de changement positif pour les communautés locales et le respect de l'environnement. Ce groupe de travail permet donc un état des lieux des pratiques existantes, des ressources et des cadres réglementaires sur chaque continent et au sein de chaque pays, afin de mettre en avant les initiatives inspirantes et d'en faire un levier de développement économique à travers l'ESS.



**Exemple inspirant :**  
*'The Preston Model and Community Wealth Building'*  
de la Ville de Preston,  
partenaire du GSEF

### L'ACCÈS AU FINANCEMENT

La résolution des Nations Unies portant sur l'ESS rappelle que le renforcement de son financement est une des priorités d'action transversale. C'est pourquoi le GSEF a mis en place un espace d'échanges et de convergences pour participer à la dynamique mondiale de structuration et de consolidation d'un écosystème financier diversifié, répondant aux enjeux et besoins des organisations de l'ESS. L'objectif est de cartographier et valoriser les nouvelles approches, avec un focus sur l'hybridation des financements (Blended finance).



**Exemple inspirant :**  
*'Social Enterprise Fund of Funds in Korea'*  
de SVS Fund, membre du GSEF

### L'IMPLICATION DE LA JEUNESSE



Forum des jeunes leaders de l'ESS 2024

Credit photo : GSEF

La jeunesse est considérée comme une thématique transversale dans le plan d'action GSEF 2023-2025, où elle est reconnue comme une actrice centrale du changement d'échelle de l'ESS. L'objectif est de mettre en avant l'ESS comme génératrice d'emplois décents pour les jeunes dans les territoires, au

centre des transitions justes à mener partout dans le monde. Le Pôle JeunESS du GSEF s'est construit autour de 3 axes centraux – plaidoyer, sensibiliser et accompagner – déclinés à l'échelle de chaque continent afin de construire une plateforme d'échanges et de renforcer la communauté jeunesse et ESS.

**Exemple inspirant :**  
*Forum des jeunes Leaders de l'ESS – Afrique*,  
co-organisé par le GSEF



# TOUR DU MONDE DE L'ESS

## MEXIQUE

L'ESS au Mexique est soutenue par la loi sur l'Économie Sociale et Solidaire de 2012. L'Institut National de l'Économie Sociale (INAES), a pour objectif de mettre en œuvre des politiques publiques pour promouvoir et développer le secteur social de l'économie, en particulier grâce à la participation, la formation, la recherche, la diffusion et le soutien aux projets. Même si l'ESS manque de reconnaissance et de visibilité nécessaires pour attirer des investisseurs et des partenaires stratégiques, l'emploi ESS atteint 10 % de l'emploi total, un des taux les plus élevés au sein de l'OCDE.»

### INAES Mexique

#### CHIFFRES CLÉS :

**15 705 unités économiques**

**4,4 millions d'emplois**

**10 % de l'emploi total (2018)<sup>12</sup>**

## ÉQUATEUR

L'Équateur dispose d'une base légale solide pour la promotion de l'ESS, ancrée dans la Constitution de 2008, qui introduit officiellement le terme d'Économie Populaire et Solidaire comme l'un des piliers du développement socio-économique du pays. Ce cadre constitutionnel est renforcé par la Loi Organique de l'Économie Populaire et Solidaire et du Système Financier Populaire et Solidaire (2011), qui régit et encourage les diverses formes d'organisations basées sur les principes de solidarité, de coopération et d'autogestion.»

### Institut national pour l'économie populaire et solidaire (IEPS)

## BELGIQUE

Depuis 2008, l'écosystème de l'économie sociale est organisé par un décret en Région wallonne. Véritable pionnière en la matière, la Wallonie a, grâce à ce décret, défini clairement l'économie sociale et mis en œuvre différents dispositifs structurants. L'économie sociale wallonne couvre une multitude de secteurs d'activités (énergie renouvelable, alimentation durable, circuits-courts, insertion socio-professionnelle, logement, réemploi, entreprises de travail adapté...) et est animé par un tissu associatif historiquement très développé. Un emploi sur 8 en Wallonie ressort du champ de l'économie sociale. »

### ConcertES Wallonie

#### CHIFFRES CLÉS :

**17 066 structures**

**583 209 emplois**

**12,1 % de l'emploi total (2020)<sup>13</sup>**

12. <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/social-economy-and-social-innovation/country-fact-sheets/country-fact-sheet-mexico.pdf>

13. <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/topics/policy-sub-issues/social-economy-and-social-innovation/country-fact-sheets/country-fact-sheet-belgium.pdf>



## SÉNÉGAL

Le Sénégal s'engage activement dans le développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) avec un ministère dédié et un cadre juridique, reconnaissant l'ESS comme levier de développement et d'innovation sociale à travers la loi d'orientation votée en 2021. Un réseau diversifié de coopératives, associations et groupements économiques contribue à la cohésion sociale et au développement local, soutenu par des dispositifs d'accompagnement. De plus, des partenariats internationaux (GSEF) renforcent les capacités locales, notamment à travers la coopération décentralisée. »

### Ville de Dakar

## MAROC

L'ESS au Maroc s'appuie à la fois sur l'héritage traditionnel, tel que la « Touiza, la Jemaa, le Ha-bouss, l'Amghar... » et sur le concept évolué de l'ESS par rapport au dysfonctionnement de l'économie mondiale. L'ESS au Maroc se cristallise, en majeure partie, sur les structures coopératives, obéissant à la loi 112.12 de 2014. Les domaines d'activités de ces coopératives sont définis par rapport aux spécificités socio-économiques et écologiques de chaque Région. Dans la Région de l'Oriental, plus de 70 % s'activent dans le domaine de l'agriculture, notamment l'élevage. En milieu urbain, plus de 50 % des coopératives sont gérées par des femmes contre seulement 8 % en milieu rural. »

### Conseil Régional de L'Oriental

#### CHIFFRES CLÉS :

**24 000 coopératives**  
(plus de 7 000 recensées dans  
la Région de l'Oriental en 2023)

## NÉPAL

Au Népal, l'ESS n'est pas bien identifiée dans les politiques publiques. Les gouvernements locaux allouent des budgets pour le développement économique de certains secteurs : agriculture, élevage, tourisme, commerce, coopératives, etc. Ces directives sont cependant complexes à mettre en œuvre et fragmentées, et gagneraient à être intégrées par le biais d'une politique solide de l'ESS. Pour pallier au manque de structures et de coordination de l'ESS, il est nécessaire d'identifier les structures de l'ESS, de renforcer leur développement, tout en les reliant aux ODD et en soutenant les politiques publiques des gouvernements locaux. »

## JAPON

L'écart entre les riches et les pauvres se creuse, et l'écart entre les grandes villes à population concentrée et les zones rurales à population en déclin devient de plus en plus important. Nous ne pouvons pas attendre du gouvernement central ou des entreprises à but lucratif qu'ils résolvent ces problèmes. Nous avons besoin de plus d'activités portées par les acteurs de l'ESS ainsi que par des gouvernements locaux. La force de l'ESS au Japon réside dans l'existence de nombreuses coopératives. Malheureusement, beaucoup de ces coopératives, les ONG et les administrations locales ne reconnaissent pas pleinement qu'elles sont les moteurs de l'ESS. De plus, elles ne sont pas encore capables d'agir en solidarité à l'échelle nationale. »

**PUBLICATION DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,  
FEVRIER 2025**

Données Urssaf arrêtées au 30 juin 2024

**Directeur de la publication :** Stéphane Montuzet

**Rédaction :** Dominique Thiel

**Avec la participation de :**  
Aurélie Forme, Amélia Gustave et Mélanie Thuillier-Fournol

**Contributions :** Céline Corvisy-Millierat (*ESS France*),  
Stéphane Montuzet (*CRESS Nouvelle-Aquitaine*),  
Aude Saldana et Martin Georges (*GSEF*)

**Conception graphique :** O tempora

Retrouvez les publications de l'ORESS  
NA sur le site internet de la CRESS  
Nouvelle-Aquitaine



**Contact observatoire**  
observatoire@cress-na.org



Les textes de cette œuvre sont mis à disposition selon les termes  
de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation  
Commerciale - Partage dans les mêmes conditions